

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 septembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DDCT 137 Subvention (40 000 euros) à la SCOP Langues Plurielles au titre de l'intégration et des résidents non communautaires.

Mme Colombe BROSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018 par lequel Mme La Maire de Paris propose une subvention à la SCOP Langues Plurielles au titre de l'intégration et des résidents non communautaires ;

Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSEL, au nom de la 4^e Commission,

Délibère :

Article 1 : une subvention d'un montant de 40 000€ est attribuée à la SCOP Langues Plurielles (184 286) pour une action intitulée « J'APPrends - application sur smartphone d'apprentissage en autonomie du français » (2018_08290).

Article 2 : La dépense correspondante, s'élevant à 40 000€, sera imputée au chapitre 65, nature 65748, fonction 5, destination 5200001 Politique de la ville du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2018 et exercices suivants sous réserve de décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO